



Visibilité de nuit

Les têtes intelligentes se protègent

Brillez dans l'obscurité

Les têtes intelligentes se protègent, même dans l'obscurité. Au crépuscule, la nuit, mais aussi par temps de brouillard ou de pluie, les couleurs et les détails sont moins bien visibles. C'est pourquoi les personnes portant des vêtements sombres et les cyclistes sans éclairage ou avec un éclairage insuffisant passent souvent inaperçu-es ou ne sont pas vu-es à temps. Porter des vêtements clairs et des éléments réfléchissants permet de se rendre plus visible.

À pied ou lors du jogging

- Portez des vêtements clairs munis d'éléments réfléchissants visibles de tous les côtés.
- Les éléments réfléchissants aux poignets et aux chevilles sont particulièrement efficaces.
- Les semelles comportant des éléments réfléchissants augmentent également la visibilité.
- Une lumière supplémentaire permet de se rendre encore mieux visible sur les routes de campagne sombres.
- Optez pour un parapluie doté d'éléments réfléchissants.

Visibilité des enfants

- À l'achat de vestes contre la pluie ou de vestes d'hiver ainsi que de sacs d'école et de sport, veillez à choisir des modèles dotés d'éléments réfléchissants suffisamment grands et visibles de tous les côtés. Les autocollants et pendentifs réfléchissants augmentent également la visibilité.
- Un baudrier ou un gilet de sécurité rend les enfants mieux visibles, et pas seulement sur le chemin de l'école.
- Les éléments réfléchissants aux poignets et aux chevilles sont aussi particulièrement efficaces pour les enfants.

À trottinette, planche à roulettes et Cie

- Si l'on se déplace la nuit ou lorsque la visibilité est mauvaise avec un engin assimilé à un véhicule, comme une trottinette, des rollers ou une planche à roulettes, il faut s'équiper soi-même ou équiper son engin d'une lumière blanche bien visible et non clignotante à l'avant et rouge à l'arrière.
- Là encore, les vêtements clairs et les éléments réfléchissants, en particulier aux poignets et aux chevilles, augmentent la visibilité.
- Les microvéhicules électriques tels que les trottinettes électriques doivent être munis d'un éclairage (blanc à l'avant et rouge à l'arrière).

À vélo classique ou électrique

- L'éclairage et les catadioptrés à l'avant, à l'arrière et sur les pédales (sauf pour les pédales de course et les pédales de sécurité) sont prescrits par la loi. Il est autorisé de se munir d'autres lumières, fixées par exemple au bras ou au sac à dos.
- Vérifiez régulièrement que l'éclairage fonctionne et qu'il est réglé correctement pour ne pas éblouir les autres usagers et usagères.
- Des catadioptrés sur les rayons ou des pneus réfléchissants augmentent la visibilité latérale.
- Des vêtements clairs et des éléments réfléchissants, comme un gilet de sécurité, des gants réfléchissants, des bandes aux bras et aux chevilles, rendent les cyclistes encore mieux visibles la nuit.

En voiture, contribuez à la sécurité des autres usagers et usagères

- Dans l'obscurité, allumez si possible les feux de route. Contrôlez régulièrement le fonctionnement et la propreté des feux.
- Adaptez votre conduite aux conditions de visibilité et au temps.
- Un pare-brise et une vitre arrière nettoyés contribuent à une meilleure visibilité.
- Faites régulièrement contrôler votre vue.

Plus d'informations à ce sujet sur bpa.ch/visibilite



Les piétonnes et les piétons qui portent des vêtements clairs sont visibles à une distance deux fois plus grande que les personnes vêtues de couleur sombre. Lorsqu'elles et ils sont de plus équipés d'éléments réfléchissants, la distance est multipliée par trois, et même par quatre ou cinq lorsque ces éléments prennent la forme de bandes réfléchissantes portées aux bras et aux chevilles.

Pour votre sécurité

- À vélo ou à pied: portez des vêtements clairs et des éléments réfléchissants.
- Équipez votre vélo classique ou électrique d'un éclairage et de catadioptres.
- À trottinette, planche à roulettes, etc.: utilisez un éclairage lorsqu'il fait nuit ou que la visibilité est mauvaise.

D'autres brochures ou publications peuvent être commandées gratuitement ou téléchargées sur notre site Internet:

bpa.ch

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse, grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.